



MAIRIE
D'UNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du Maire d'Union

Mairie d'Union - Bât. B
18 Rue Clémenceau
Union City

mairie-de-union208@a4l.pro

Arrêté municipal - UN 0002
INTERDICTION DE CIRCULATION TERRITOIRE D'UNION
Du 12 octobre 2024 20h30 au 13 octobre 2024 00h30 à UNION
Le Maire d'Union et ses adjoints

Vu l'article R411-18 du code de la route;

Considérant, la manifestation sociale prévue le 12 octobre 2024.

Article 01 : À compter du 12 octobre 2024 à 20h30 jusqu'au 13 octobre 2024 à 00h30, la commune d'Union fonctionnera de manière réduite.

Article 02 : La municipalité procède à la restriction de circulation véhiculée sur l'ensemble de la commune interdisant la circulation complète sur l'ensemble de la commune hors le secteur "Garage d'Union". (Annexe 1)

Article 03 : La municipalité acte la déviation d'accès au "Garage d'Union".

Article 04 : La sécurisation des voies routières sera assurée par la Direction Interdépartementale des Routes et les services de sécurité privée chargés de la bonne application du respect du présent arrêté.

Article 05 : La circulation sera rouverte dès la fin de la manifestation, sur l'accord de l'autorité préfectorale et de la Police Nationale.

Article 06 : Rappelons qu'en vertu de l'article R411-17 à l'article R411-19 du Code de la Route tout non-respect de l'arrêté pourra faire l'objet de poursuite pénale, par la saisine directe du Procureur de la République, ou par constatation directe d'agent assermenté.





MAIRIE
D'UNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

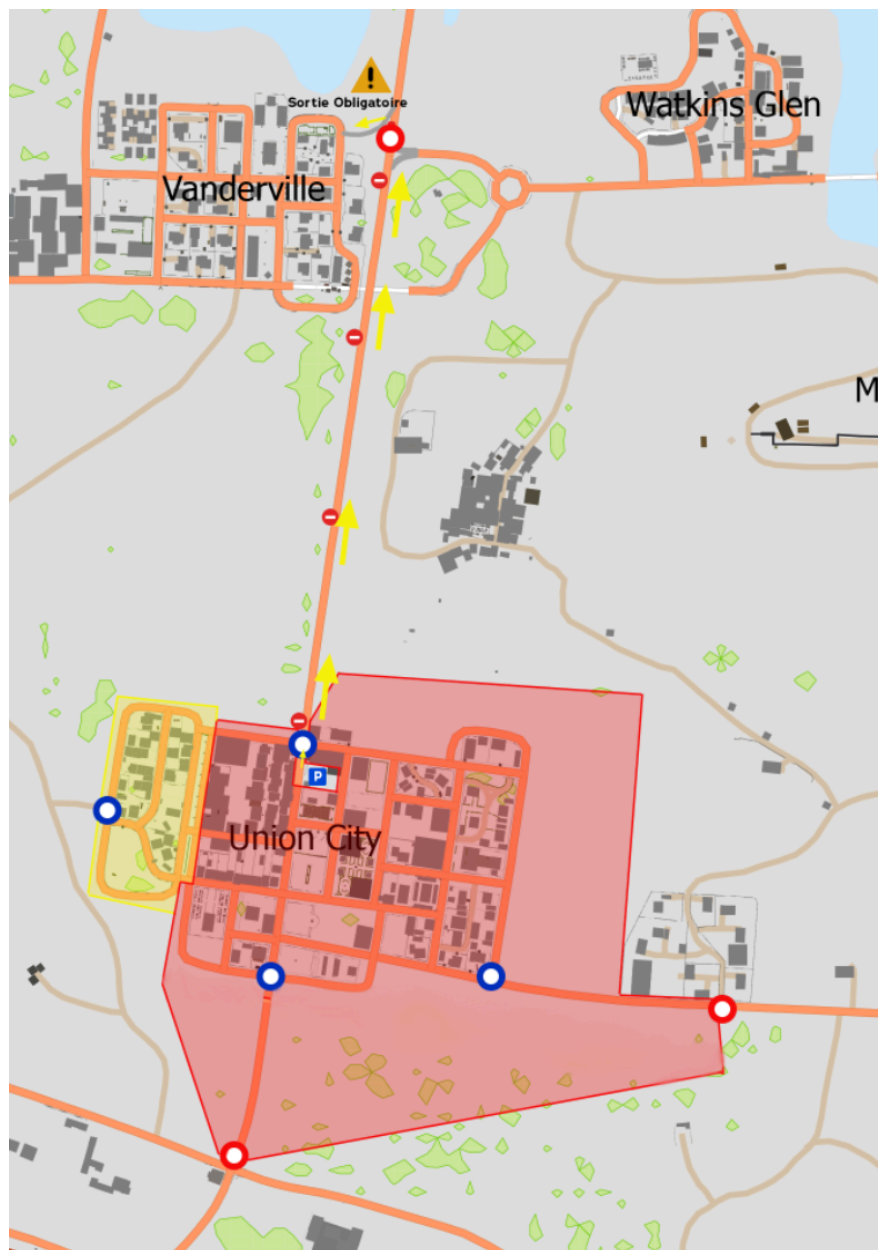
Cabinet du Maire d'Union

Mairie d'Union - Bât. B
18 Rue Clémenceau
Union City

mairie-de-union208@a4l.pro

Annexe :

Annexe 01 :



En rouge, la zone d'exclusion des véhicules : la circulation y sera interdite une fois le balisage mis en place.

En jaune, le quartier résidentiel, accessible sous réserve d'un contrôle de la Sécurité.

La 2x2 sera fermée dans le sens **Vanderville → Union**, avec une sortie **obligatoire** à Vanderville.

Le garage d'Union restera accessible **UNIQUEMENT** pour sortir d'Union en direction du **Nord**.

En rouge et blanc, les postes de contrôle sans personnel : balisage uniquement.

En bleu et blanc, les postes de contrôle de la Police/Sécurité.

Pour action :

Direction Interdépartementale des Routes

Société de Sécurité Privées UDIP & Ritter Sécurité

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Vice-City

Le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vice-City